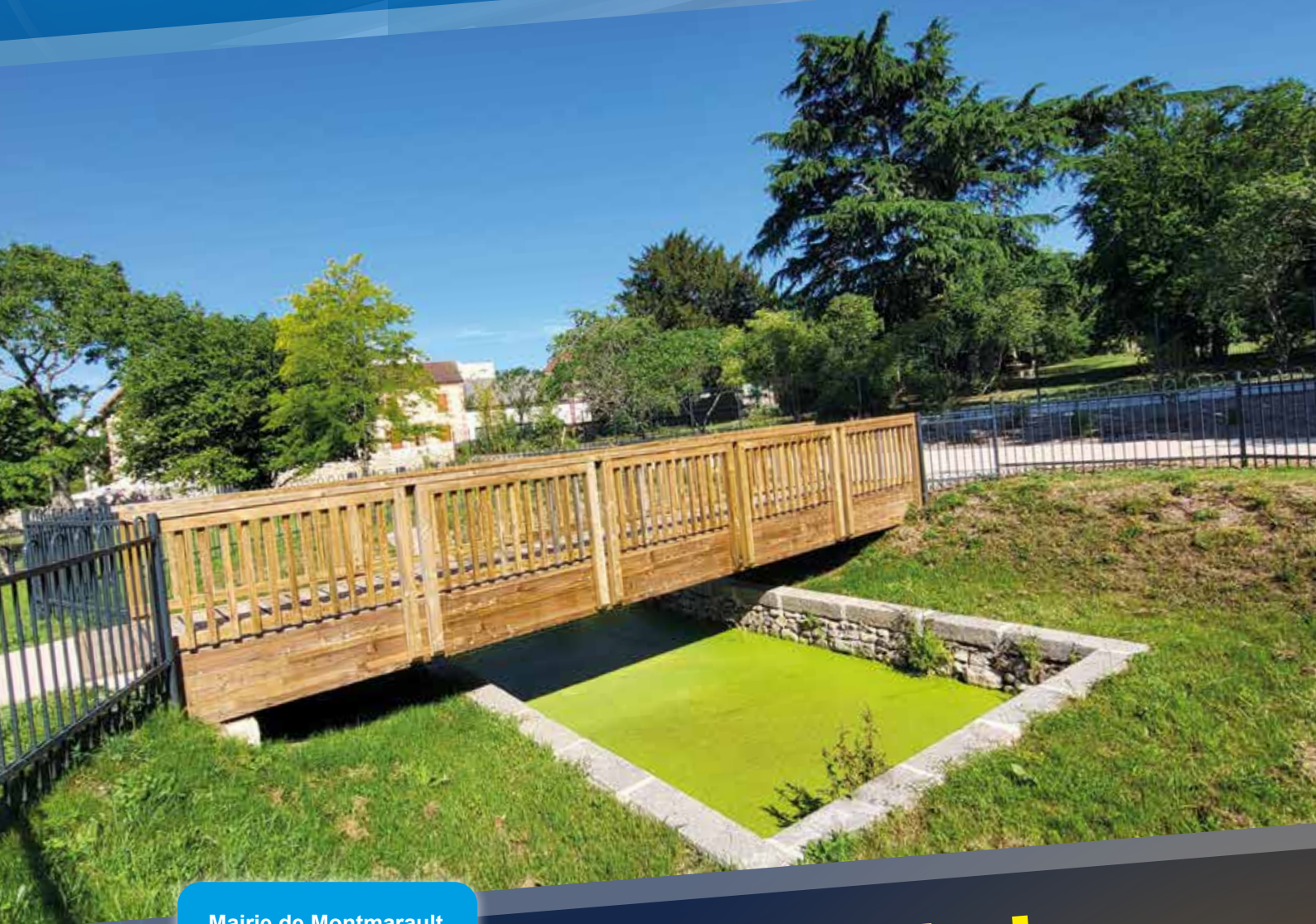


MONTMARAULT

BULLETIN MUNICIPAL



Mairie de Montmarault

1, rue Victor Hugo
03390 MONTMARAULT

04 70 07 60 50

contact@montmarault.fr
www.montmarault.fr

Juin 2026



Edito

Le 15 mars 2026, vous nous avez renouvelé votre confiance pour conduire notre commune durant les 7 prochaines années et nous vous en remercions.

Fort d'une équipe à la fois renouvelée et expérimentée, engagée et dynamique en laquelle j'ai toute confiance, nous poursuivrons les projets déjà engagés :

- Création d'un skate-park à proximité du city-stade,
- Rénovation énergétique des 21 logements de la gendarmerie,
- Sécurisation des carrefours des boulevards périphériques,
- Création de logements locatifs,
- Réalisation d'une résidence seniors de 18 logements.

Parallèlement, nous porterons des projets à plus ou moins long terme, tels que l'embellissement de l'église Saint-Etienne, la création d'une Hôtellerie de plein air, le réaménagement du marché couvert, la construction d'un complexe sportif au stade et la réfection de la place Robert Ferrandon.

J'ai la volonté de placer ce mandat à la hauteur de ses ambitions, au service de notre commune et de ses habitants.



Didier LINDRON
Maire



IntraMuros



@mairiedemontmarault



@mairiemontmarault

**Bulletin municipal de la
commune de Montmarault**

Directeur de la publication :

Didier Lindron

Juin 2026

Imprimé à 950 exemplaires

ISBN : En Cours

Création : Stéphane Brun

Impression : Typocentre



Économie



Autolaveuse

Achat d'une auto laveuse de marque « CLEANFIX » pour l'entretien du gymnase.

Coût du matériel (hors taxes).....	6 687,63 €
Subvention COM-COM	2 000,00 €
Reste à charge (hors taxes).....	4 687,63 €





Signalétique & espaces arborés

La commune poursuit les travaux de végétalisation de son entrée route de Moulins par la plantation d'arbres et d'arbustes de part et d'autre de cette artère très fréquentée.

Par ailleurs, une nouvelle signalétique identique pour chaque entrée de notre agglomération s'est traduite par l'installation de portiques fleuris et supportant les panneaux des labels Village étape et Villes et villages fleuris.

Coût des travaux (hors taxes)	11 544,12 €
Subvention COM-COM	3 193,99 €
Subvention département	5 000,00 €
Reste à charge (hors taxes).....	3 351,13 €



Vidéoprotection

L'extension du dispositif de vidéoprotection s'est concrétisée par la pose de 18 caméras supplémentaires qui viennent s'ajouter aux 9 déjà implantées il y a 4 ans.

Ces caméras d'environnement et de lecture de plaques d'immatriculation visent à dissuader la délinquance et à rassurer la population Montmarauloise.

Elles apportent également une aide précieuse à la gendarmerie dans l'investigation et la résolution de certains délits.

Coût des travaux (hors taxes)	72 646 €
Subvention région AURA.....	38 143 €
Subvention FIPD (fond d'indemnisation et de prévention de la délinquance)	15 000 €
Reste à charge (hors taxes).....	19 503 €



Voie Douce

Les travaux de la voie douce reliant le boulevard Turret aux pôles scolaire, sportif et culturel se poursuivent par l'aménagement de la rue Joliot-Curie dans la continuité de l'avenue Henri Brun : voie piétonne, piste cyclable, parking enherbé, éclairage public et plantations diverses sont au programme.

L'emprise conséquente des différentes voies de circulation et de stationnement entrainera la mise en sens unique de la rue Joliot-Curie pour tous les véhicules motorisés.

Ainsi les piétons et usagers de 2 roues pourront emprunter en toute sécurité ces voies.





Votre nouveau Conseil Municipal

Lors des dernières élections municipales du 15 mars 2026, 19 conseillers municipaux ont été élus. Ils constitueront le conseil municipal de notre commune pour les sept prochaines années. Son rôle sera de voter les délibérations qui régissent les affaires de la commune.

Lors du premier conseil du 20 mars, Didier LINDRON a été élu Maire pour son deuxième mandat. 5 adjoints ont également été élus.



M. LINDRON Didier
Maire



M. BOURGEOT Jean-François
1^{er} Adjoint
*Délégué au développement économique,
au tourisme et à l'environnement*



Mme MERCIER Sylvie
2^{ème} Adjointe
*Déléguée aux affaires
sociales*



M. LEPEE Yves
3^{ème} Adjoint
*Délégué aux travaux, aux
bâtiments et à la voirie*



Mme AUBERGER Josette
*4^{ème} Adjointe aux Sports, Associations, Culture,
Animation, Communication, Bibliothèque*



M. GIAMBARRESI
*5^{ème} Adjoint aux Finances, Publicités
et Règlements, Cimetière, PICS*



Mme BALLESTOUEY Nathalie
Conseillère municipale



M. CANTUEL Pierre
Conseiller municipal



M. DAFFIX Xavier
Conseiller municipal



Mme FLINÉ Joëlle
Conseillère municipale



M. HUMBERT Patrick
Conseiller municipal



Mme LEVASSEUR Angélique
Conseillère municipale



M. MEYUS André
Conseiller municipal



Mme MICHARD Josiane
Conseillère municipale



Mme MONCE Aline
Conseillère municipale



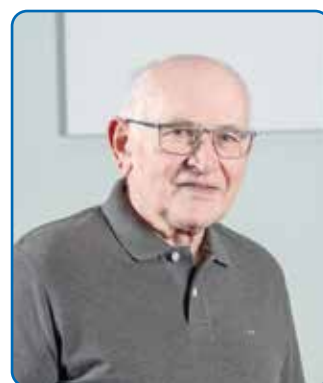
M. PETITEAU Stéphane
Conseiller municipal



Mme PRENEY Martine
Conseillère municipale



Mme RAMOS Gaëlle
Conseillère municipale



M. ROULLIER Claude
Conseiller municipal



Le Budget 2025

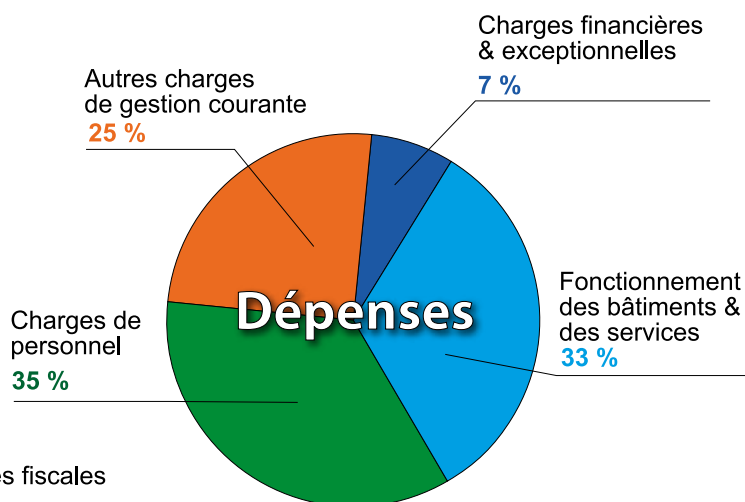
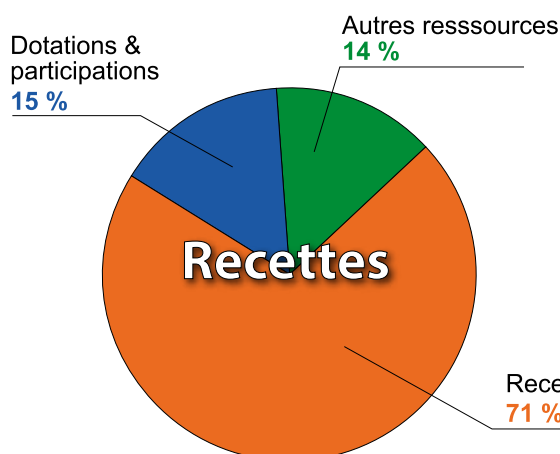
Le budget de la commune a été voté lors du conseil municipal du 15 avril 2025. Il reprend les dépenses engagées et les recettes perçues lors de l'année écoulée.

Le budget se décompose en deux parties : le budget d'investissement et le budget de fonctionnement.

Fonctionnement

Recettes : 1 900 308,76 €

Dépenses : 1 467 959,44 €



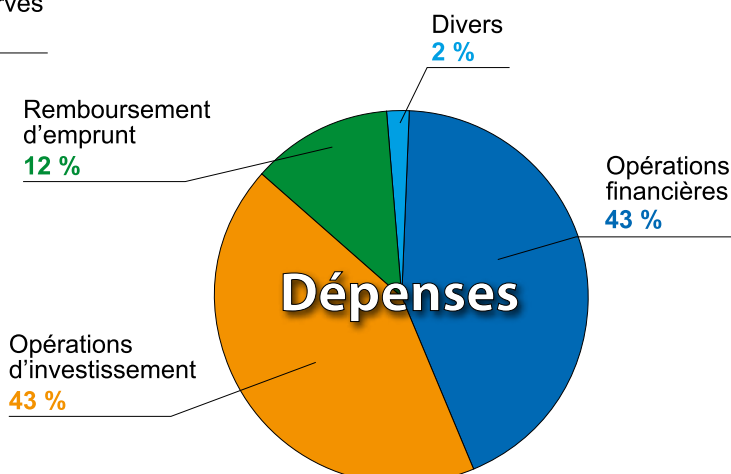
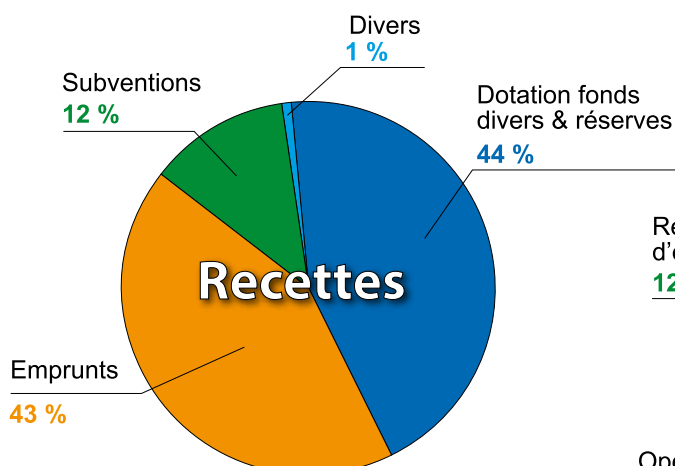
Le fonctionnement des bâtiments et des services comprend : les dépenses d'électricité, gaz, carburant, matériel, voirie, réseaux, véhicules, bâtiments, les espaces verts, les transports, les fêtes et cérémonies, l'affranchissement, le téléphone, les assurances, les fournitures administratives...

Les autres charges de gestion courantes comprennent : les contributions aux différents organismes liés à la commune (écoles, collège, éclairage public...), les subventions aux associations, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)...

Le résultat de la commune (recettes de fonctionnement – dépenses de fonctionnement) pour 2025 s'élève à **432.349,32 €**

Cette somme permet en priorité de rembourser les emprunts contractés par la commune, d'autofinancer des investissements, et de capitaliser pour les projets futurs.

Investissement





Le Budget prévisionnel 2026

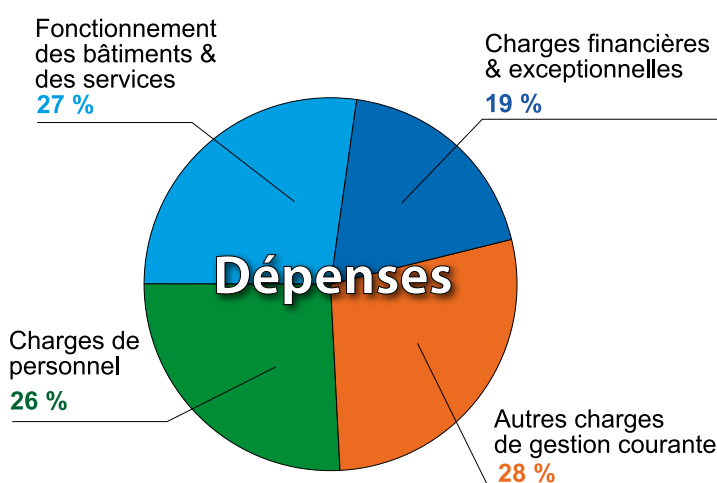
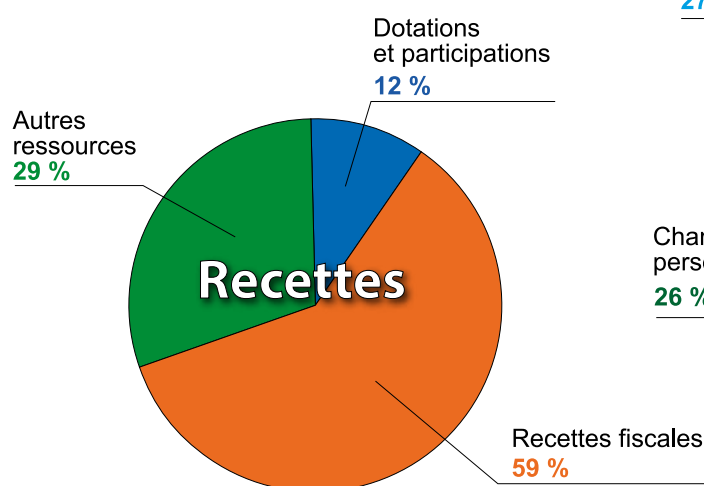
Le budget prévisionnel est l'acte par lequel le conseil municipal prévoit et autorise les recettes et dépenses de l'année qui sont nécessaires au développement de la commune et à la mise en œuvre des services dédiés aux habitants.

C'est aussi une traduction chiffrée des moyens dont dispose la commune pour assurer son fonctionnement, mettre en œuvre les projets, préparer son avenir tout en assumant les dépenses

Fonctionnement

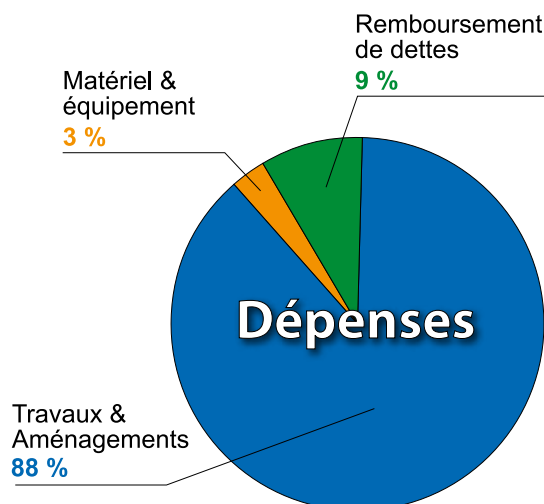
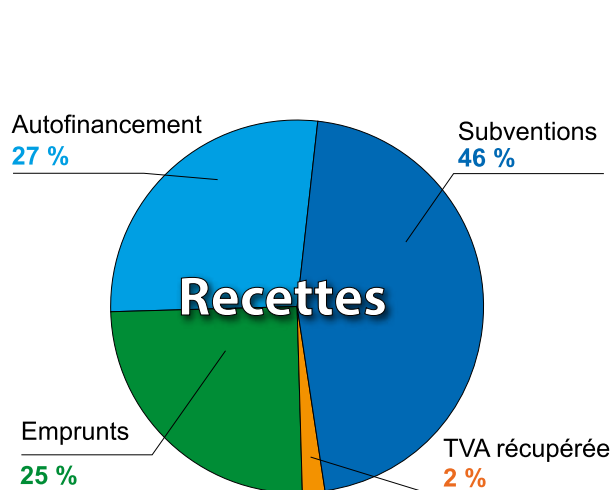
Budget de la Commune: 5 545 800 €

Budget de Fonctionnement : 2 230 800 €



Investissement

Budget d'investissement : 3 315 000 €





Nos Entreprises

« DOUCE FOLIE » changement de propriétaire

En 2017, l'institut « Belles et Fées » est né avec Fanny comme salariée. En 2020, changement de nom, Fanny devient gérante de « Douce Folie ». Pour des raisons personnelles, Fanny a décidé d'arrêter son activité indépendante.

C'est Audrey qui a repris la suite le 1^{er} juin. Après une reconversion professionnelle, cette jeune femme passionnée est devenue propriétaire de l'institut de Chantelle il y a 4 ans. Avec la reprise de « Douce Folie », elle relève un nouveau défi.

Rien ne change :

Coordonnées :

Tél. : 06 40 09 58 64

Adresse : 2, place Robert Ferrandon

Même Planity pour les rendez-vous



Horaires :

Lundi : 9h15 - 18h00

Du mardi au vendredi : 9h15 - 19h00

Jeudi : 10h – 20h00

Samedi : 9h00 -16h00.

Nouveau bâtiment pour le Garage du Grand Champ



Installé depuis 2023, le Garage du Grand Champ poursuit son développement. Après avoir fait le choix de revenir à son métier de mécanicien automobile, Jérémy Petit crée sa société et démarre son activité au sein de l'hôtel d'entreprises de la communauté de communes Commentry, Montmarault, Nérès.

Fort de ces premières années d'activité, il franchit aujourd'hui une nouvelle étape en s'installant dans ses propres locaux, au 8, impasse de l'Allier. Ce nouvel espace lui permet d'agrandir son équipe et de renforcer son offre de services. Déjà épaulé par son épouse, en charge du secrétariat administratif, ainsi que par un mécanicien, il s'entoure désormais d'un dépanneur mécanicien. Ensemble, ils assurent notamment des interventions sur l'autoroute A71.

Le Garage du Grand Champ propose des prestations pour toutes les marques automobiles : entretien, réparation, dépannage et assistance, y compris sur l'autoroute.

L'établissement est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, ainsi que le samedi de 9 h à 12 h sur rendez-vous.

Contact :

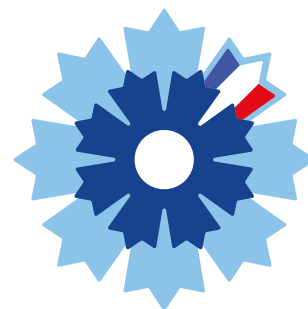
Tél. : 04 70 28 27 88

[Courriel : garagedugrandchamp@outlook.fr](mailto:garagedugrandchamp@outlook.fr)



Cérémonie du 8 mai

A l'occasion de la commémoration du 81^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, élus, sapeurs-pompiers, gendarmes, porte-drapeaux, fanfare municipale, commission jeunes et Montmaraultois, se sont rassemblés devant le monument aux morts pour un dépôt de gerbes



Colis aux aînés

Les élus et les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ont distribué 148 colis de Noël aux personnes de 70 ans et plus n'ayant pas pu participer au repas des aînés. Ces moments d'échange ont été particulièrement appréciés par les bénéficiaires.



Corrida Montmaraultoise

La première des six corridas de fin d'année du bassin Montluçonnais, s'est déroulée le 6 décembre 2025, dans une ambiance conviviale et sportive.

Le parcours a été rallongé de 800 mètres avec un départ donné depuis la halle des sports Maurice Delfour.



La manifestation a débuté par la course des enfants. Environ 25 jeunes ont pris le départ pour 400 ou 800 mètres selon les âges. Tous ont été chaleureusement félicités pour leur participation et leur enthousiasme.

Chez les adultes, la course s'est déroulée dans une ambiance particulièrement festive, les participants ont joué au jeu des déguisements. Mathieu LEMOINE a remporté l'épreuve au terme d'un parcours exigeant.

FONDATION



DU
PATRIMOINE

Délégation régionale
Auvergne

APPEL AUX DONS POUR LA RESTAURATION DE LA MAISON DES TROIS ROYS À MONTMARAUT



© Commune de Montmarault

La Maison des Trois Roys est l'un des plus anciens bâtiments de Montmarault. Situé au cœur du centre ancien, cet édifice datant probablement du XV^e siècle présente aujourd'hui une toiture et une charpente très dégradées qui menacent sa conservation.

Témoin du sac et de l'incendie de Montmarault durant les guerres de Religion, la Maison des Trois Roys traverse les siècles depuis le XV^e siècle. Probable demeure seigneuriale ou bourgeoise à l'origine, elle fut ensuite collège fondé en 1574 par Catherine Auvergnat, puis maison commune, corps de garde, caserne, école ou encore presbytère. Ce bâtiment a ainsi accompagné la vie quotidienne des habitants pendant plusieurs siècles. Située dans le quartier le plus ancien de Montmarault, la maison se distingue par la richesse de ses éléments architecturaux.

La commune engage une première phase de travaux afin de redonner à l'ancien logis son aspect originel, dans le respect de son architecture historique. Cette opération prévoit notamment la restauration de la charpente et de la couverture en petites tuiles, la reprise des enduits extérieurs, le remplacement des pierres de taille endommagées, la restauration des cheminées en brique ainsi que le changement des menuiseries extérieures en bois.

Ce projet s'inscrit dans la convention nationale « Petite Ville de Demain » ainsi que dans le dispositif départemental de Reconquête Centre-Ville Centre Bourg. À terme, la Maison des Trois Roys accueillera un espace culturel et d'expositions destiné aux habitants comme aux visiteurs, mettant en lumière l'histoire de Montmarault et des communes voisines. Grâce à votre soutien, ce lieu emblématique retrouvera une nouvelle vie au cœur de la commune.

Un appel aux dons est donc lancé avec la Fondation du patrimoine afin de restaurer cet édifice. Le montant des travaux prévus à ce stade atteint 711 225 €.

L'appel aux dons s'adresse à tous, particuliers et entreprises souhaitant participer à la réalisation de projets patrimoniaux, mémoriels et historiques. La Fondation du patrimoine fera parvenir à chaque donateur un reçu fiscal.

Contact Presse

1 rue Victor Hugo
03170 Montmarault
04 70 07 60 50
contact@montmarault.fr
<https://www.montmarault.fr/>

FONDATION DU PATRIMOINE
DÉLÉGATION AUVERGNE

04 73 30 90 01
auvergne@fondation-patrimoine.org

13 rue du Maréchal Foch
63000 Clermont-Ferrand
www.fondation-patrimoine.org

Rejoignez-nous !



| Faire un don : www.fondation-patrimoine.org/104986 |



Manœuvres Sapeurs-Pompiers



Le dimanche 19 avril, les Sapeurs-Pompiers de la caserne de Montmarault ont effectué des manœuvres au pôle associatif, place André Messenger.



Visite du nouveau sous-préfet

Nommé Sous-Préfet de Montluçon le 10 juillet 2025, Laurent Allaton a effectué l'une de ses premières visites de terrain dans la commune de Montmarault.

la commune et de son développement économique, les élus ont détaillé les opérations en cours et à venir.

Accueilli en mairie par Monsieur le Maire, accompagné du 1^{er} adjoint et de la 2^{ème} adjointe, le représentant de l'État a pu découvrir les principaux enjeux et projets portés par la municipalité. Après une présentation générale de

La visite s'est conclue par un déplacement sur le chantier du futur parc floral, permettant au Sous-Préfet d'apprécier concrètement l'avancement de ce projet structurant pour le cadre de vie des habitants.





Cérémonie des vœux



La cérémonie des vœux de la municipalité s'est déroulée le 9 janvier à l'Espace Claude Capdevielle. Le Maire a rappelé, qu'en raison du contexte électoral, aucune présentation de projets, d'actions en cours ou d'orientations futures ne seraient faites, tout en remerciant les personnalités présentes ainsi que les Montmaraultoises et Montmaraultois venus nombreux.

Il a surtout salué l'engagement de celles et ceux qui font vivre la commune au quotidien, en particulier les associations, leurs présidents et leurs bénévoles.



Deux médailles d'honneur de la ville ont été remises : à Monsieur Gabriel JUILLARD, correspondant du journal « La Montagne » pendant 18 ans, et à Monsieur Pascal RAYNAUD, président de la fanfare municipale.

La cérémonie s'est achevée, dans une ambiance conviviale autour du verre de l'amitié.



Vœux EHPAD

La cérémonie des vœux de l'EHPAD s'est déroulée le 28 janvier et a rassemblé administrateurs, élus, professionnels, résidents et familles autour d'un moment chaleureux.

Ce fut l'occasion de revenir sur une année riche en projets, animations et instants partagés, portée par l'engagement constant des équipes au service du bien-être des résidents. La directrice, Alexiane Gagnepain, a également mis à l'honneur les sept centenaires actuellement accueillis au sein de l'établissement.



Pour l'année à venir, l'EHPAD poursuivra cette dynamique avec une ambition affirmée : rester un lieu de vie ouvert, vivant et profondément humain.



Séminaire Rotary International



Montmarault a accueilli récemment le séminaire des Présidents de clubs du Rotary International (district 1740), réunissant 150 participants venus de tout le Massif Central, un choix motivé par la situation géographique de la commune et la qualité des équipements de la salle Claude Capdevielle.

Cet évènement a aussi permis de mettre à l'honneur le Bourbonnais, ses traditions et sa gastronomie, notamment avec la Confrérie du Pâté aux Pommes de Terre.

Le Rotary envisage désormais la création d'un club à Montmarault.

Pour plus d'informations, se connecter sur monrotary.com.



Assemblée générale nationale de la Sommellerie Française (UDSF)



Les 12 et 13 avril, la commune de Montmarault a eu l'honneur d'accueillir l'Assemblée générale nationale de l'Union de la Sommellerie Française, un rendez-vous majeur pour les professionnels du vin et de la restauration.

Organisé par l'Union de la Sommellerie d'Auvergne à l'occasion de son 40^{ème} anniversaire,

cet événement d'envergure a rassemblé plus de 200 sommeliers, restaurateurs et représentants du monde viticole venus de toute la France. Pendant deux jours, les participants se sont réunis à l'espace Claude Capdevielle afin d'échanger sur les enjeux actuels de la profession, la transmission des savoirs et l'avenir de la sommellerie française.

Les débats ont notamment porté sur la formation des jeunes générations, l'évolution des métiers du vin et les nouvelles attentes des consommateurs. Temps fort de cette assemblée générale, la réélection de Fabrice Sommier à la présidence de l'UDSF pour un second mandat a été saluée par l'ensemble des participants. À cette occasion, un nouveau bureau national a également été présenté, avec

plusieurs nominations marquantes au sein de l'organisation.

Au-delà des travaux officiels, cette rencontre a permis de mettre à l'honneur les vignobles auvergnats et bourbonnais. De nombreuses dégustations ont ainsi été proposées autour des vins volcaniques d'Auvergne et de l'appellation Saint-Pourçain, offrant aux visiteurs une véritable immersion dans le patrimoine viticole régional.



Placée sous le signe de la convivialité, cette manifestation a été ponctuée de moments gastronomiques et de rencontres professionnelles riches en échanges. Pour les organisateurs, cette assemblée générale confirme la place essentielle de la sommellerie dans le rayonnement de la gastronomie française et dans la valorisation des terroirs.

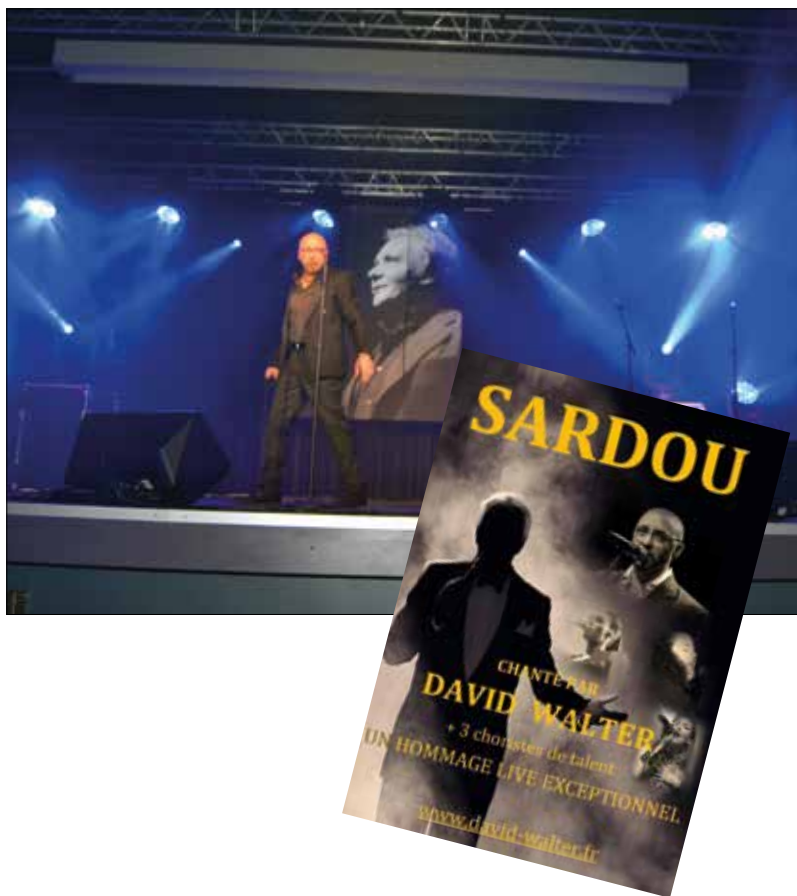


Hommage à Michel Sardou

Le 24 janvier, l'Espace Claude Capdevielle a accueilli 350 spectateurs pour un hommage à Michel Sardou, produit et interprété par David Walter.

Organisé avec le soutien de Montmarault Animations, le concert s'est déroulé dans une ambiance professionnelle et conviviale.

Sur scène, David Walter a séduit le public par son charisme, sa présence vocale et une interprétation habitée des titres emblématiques du répertoire de Michel Sardou, créant un moment de partage et d'émotion apprécié de tous.



Téléthon



La 39^{ème} édition du Téléthon, organisée par Montmarault Animations, a eu lieu à l'Espace Claude Capdevielle, dans une ambiance conviviale et solidaire.

Plusieurs associations ont animé la soirée, notamment Energym, les majorettes de Lady Dance, la Fanfare Municipale et les Nostalgiques des Planches. David WALTER a orchestré et clôturé la soirée. Le Coordinateur Départemental du Téléthon pour l'Allier était présent au repas.

Grâce à la mobilisation de tous, 1012 € ont été récoltés.

De son côté, l'association Génération Détente Montmaraultoise a marché pour la bonne cause et a collecté la somme de 490 €.





63^{ème} Foire aux Bovins

Malgré un contexte sanitaire difficile lié à la dermatose nodulaire contagieuse bovine, le Comité des Foires a maintenu l'organisation de la 63^{ème} foire-concours de Montmarault, les 18 et 20 novembre 2025. L'événement a réuni 44 éleveurs bovins avec 170 animaux et 13 éleveurs ovins avec 94 animaux. Cette édition s'est distinguée par une présentation remarquable, avec un niveau de qualité à la fois élevé et très homogène.



Messe de la Sainte-Cécile

Le 30 novembre 2025 les musiciens de l'entente musicale Montmarault Villefranche ont fêté, traditionnellement, leur sainte patronne : Sainte Cécile.

Ils étaient réunis à l'église Saint Etienne afin d'animer la messe, accompagnés par la chorale locale.





Remise de maillots à l'AS Montmarault Handball

Le 17 janvier, le club a réuni tous ses sponsors pour la présentation officielle des nouveaux maillots. Partenaires et joueurs ont pu échanger et découvrir les nouveaux équipements autour d'un pot de l'amitié.



Amicale des donneurs de sang

Le 6 février, lors de l'assemblée générale de l'amicale des donneurs de sang bénévoles de Montmarault et de sa région, les responsables avaient convié de nombreux fidèles donneurs à une cérémonie de remise de diplômes, en signe de reconnaissance et d'encouragement.

A cette occasion, pas moins de 107 personnes ont été honorées pour leur engagement généreux.



Cette rencontre a également permis de rappeler l'importance de poursuivre cet élan de solidarité, alors que sept collectes sont d'ores et déjà programmées cette année.



Par ailleurs, des navettes au départ de Montmarault ont été mises en place par l'Etablissement Français du Sang (EFS) afin de faciliter les dons de plasma à la Maison du don à Moulins. En 2025, 36 donneurs se sont inscrits dans cette démarche. Il a été souligné que le plasma sanguin constitue la seule matière première permettant de fabriquer des médicaments dérivés du plasma, tels les immunoglobulines indispensables pour les malades souffrant de déficit immunitaire.



Théâtre « La Poule de Noël »

L'association Montmarault Vélo Nature a proposé aux habitants une soirée théâtre particulièrement appréciée. Accueillie dans une ambiance chaleureuse et conviviale, la troupe de la Combraille Vive a présenté sa nouvelle pièce « La Poule de Noël », devant un public nombreux.

Tout au long de la représentation, rires et applaudissements ont rythmé la soirée, confirmant la qualité du spectacle et le plaisir partagé par toutes les générations.



Soirée Théâtrale «Les Nostalgiques des Planches»



Les comédiens adultes, quant à eux, ont su conquérir l'assemblée avec une série de quiproquos savamment orchestrés, déclenchant rires et applaudissements.

Malgré une météo capricieuse, les amateurs de théâtre ont répondu présent pour le rendez-vous désormais incontournable des « Nostalgiques des Planches ». Accueillies à l'Espace Claude Capdevielle, les deux représentations ont rassemblé plus de 200 spectateurs au total, confirmant l'attachement du public à cet évènement culturel local.

Les jeunes talents de l'Ecole Sainte-Thérèse et du Collège Jeanne Cluzel ont offert au public des prestations pleines de fraîcheur et d'enthousiasme.





Tournoi de badminton

Le Badminton Montmarault Loisir (BML) a organisé, le dimanche 26 avril, un tournoi au gymnase réunissant douze équipes mêlant licenciés et amateurs.

La compétition a débuté le matin par une phase de poules, offrant à toutes les équipes l'occasion de se rencontrer dans un esprit sportif. À l'issue de ces premiers matchs, les formations ont été réparties en deux tableaux, garantissant à tous de continuer à jouer dans des rencontres équilibrées.



Au-delà des résultats, cette manifestation a surtout permis de renforcer les liens entre les participants et de promouvoir la pratique du badminton dans un cadre accessible et convivial. Une belle réussite pour les organisateurs.



Journées des Patrimoines

Trois associations Montmaraultaises : l'APM (Association Pays de Montmarault), Montmarault dentelle et la Confrérie du Pâté aux Pommes de Terre Bourbonnais ont participé à la 5^{ème} édition des Journées des Patrimoines au Palais des Congrès à Vichy les 28 février et 1^{er} mars.

Cet événement unique a mis en lumière tous les patrimoines du territoire : architectural, naturel, industriel, historique, littéraire, gastronomique, artisanal et culturel. Plus de 200 exposants (associations, artisans, créateurs, producteurs, institutions) étaient présents pour partager leur passion et leurs savoir-faire.



Opération « Noël Foot de cœur »

L'opération « Noël Foot de Cœur », organisée par le district de football de l'Allier, s'est tenue le samedi 13 décembre 2025 à la halle des sports Maurice Delfour. Des enfants de 7 à 9 ans étaient invités à venir avec un jouet neuf ou en bon état et propre. Au total ce sont 124 jouets qui ont été offerts à l'antenne relais des Restos du Cœur qui les a distribués à des familles dans le besoin.

RESTO-RELAIS DU CŒUR – 12 boulevard Carnot
03390 MONTMARAUT





Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Allier



Dimanche 26 avril à l'Espace Claude Capdevielle s'est tenue l'Assemblée Générale de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Allier dans le cadre de la réunion générale des anciens Sapeurs-Pompiers de l'Allier.

De nombreuses personnalités étaient présentes dont : la Capitaine Sabrina GOU-

TEROT, Présidente de l'Union Départementale, le Commandant Jocelyn TOTON Président de l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers de l'Allier, Michel NEDELEC référent des anciens Sapeurs-Pompiers et le Capitaine Jean-Paul AUCLAIR, Chef du Centre de Secours de Montmarault.



Montmarault Karaté Do Shitokai (MKSK)

Le club Montmarault Karaté Do Shitokai a connu un début d'année dynamique. Son professeur, Julien, a brillamment obtenu son 4^e Dan en janvier. Le mois de mars a ensuite été consacré au perfectionnement autour du kata Seienchin, un kata respiratoire long et exigeant en terme de rythme et de technique.

Un stage préparatoire co-animé avec le club de Domérat s'est déroulé à Saint-Pourçain-sur-Sioule, rythmé par l'apprentissage des bases du Kata. Enfin au gymnase de Montmarault, un stage avec un haut gradé de karaté-do-Shito-Ryu, Alain Galiana, 7^e dan, a offert aux participants une matinée riche en apprentissages techniques, sous le signe de la transmission et de la convivialité.





Zumba Party Night

Le samedi 14 mars, à la halle des sports Maurice Delfour, Florian, l'animateur du club ENERGYM avait invité Yan, un animateur de la région Montluçonnaise, pour organiser une zumba party night.

Des amateurs de tout le secteur s'en sont donné à cœur joie au rythme endiablé des musiques choisies par les deux coachs.



Le Musée du Chemin de Fer de l'Allier voit rouge

Le village de Montmarault serait-il aussi beau que Monaco ? Et pourquoi pas !

Le club Rouge Passion Auvergne est venu faire une halte découverte au musée du Chemin de Fer de L'Allier, les amateurs de Ferrari ont pu découvrir la collection ferroviaire au milieu de leurs véhicules d'exception : une journée découverte entre le passé et le présent qui a marqué les esprits et a ravi les Montmaraultois lors de la pause photo sur le champ de foire. Voir un tel rassemblement est toujours agréable à regarder et entendre le vrombissement des moteurs de ces bolides est toujours impressionnant.



Les actifs du musée avec la présence du Maire ont su recevoir ce beau monde, heureux de partager cette journée étape à Montmarault.





FNATH

La Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés est une association française représentative des personnes accidentées, malades ou handicapées.

Créée en 1921, sous l'appellation de Fédération nationale des mutilés du travail, elle s'adressait initialement aux «mutilés du travail» privés, au début du XX^e siècle, de toute reconnaissance et de tout droit, contrairement aux mutilés de guerre reconnus après la grande boucherie de 1914-1918. Elle connut un essor considérable du à son efficacité revendicative, auprès des pouvoirs publics, et juridique en se dotant de conseillers juridiques formés par ses soins pour accompagner et défendre ses adhérents, dans ses groupements départementaux. En 1985, la Fédération des mutilés du travail devient Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés, concrétisant ainsi son ouverture à toutes les catégories d'accidentés et d'handicapés. Son journal « Le Mutilé du travail » devient «A part entière» soulignant la revendication d'une pleine citoyenneté des personnes accidentées et handicapées.

Indépendante de toute influence politique, syndicale, philosophique ou religieuse, cette grande fédération nationale, présente sur l'ensemble du territoire, a depuis son origine obtenu de nombreuses avancées au profit des accidentés, des malades et des handicapés en matière d'indemnisation, de réinsertion sociale et professionnelle, de prise en charge médico-sociale, d'appareillage, d'accessibilité. Elle a œuvré au développement de la prévention des accidents, des maladies et du handicap. Elle a obtenu par son action juridique de terrain, coordonnée sur le plan national, une véritable reconnaissance et fait évoluer considérablement

la jurisprudence dans son domaine d'action.

La FNATH porte la revendication d'une réparation intégrale des préjudices subis par toutes les victimes d'accidents. Elle a fortement contribué à la prise en compte de la dangerosité de l'amiante et à son interdiction en France en 1996. Elle a participé à la création de l'ANDEVA (Association Nationale des Victimes de l'Amiante) présidée à son origine par le Secrétaire général de la FNATH, pour améliorer la reconnaissance et l'indemnisation des victimes.

La FNATH a été reconnue d'utilité publique en 2005. Elle siège dans toutes les instances nationales chargées des problématiques liées à son champ d'action et compte parmi les plus importantes associations nationales de son secteur.

La section départementale de l'Allier siège à Moulins 93 rue de Paris. Une secrétaire juridique est au service de la population afin de répondre au besoin de toute personne touchée par l'handicap, maladie professionnelle, accident du travail et aux accidentés de la vie dans le traitement des dossiers administratifs. Le bureau téléphonique est ouvert tous les mardis, mercredis, jeudis de 9 h à 11 h. Sur le département, plusieurs sections existent dont une section à Montmarault, ce qui permet une proximité avec nos adhérents et toute personne désirant des renseignements avec une écoute active. La mairie de Montmarault peut donner nos coordonnées si besoin.





L'UDAAR 03 (Union Départementale des Associations d'Animation du milieu Rural de l'Allier) reconnu « Art et Essai »



L'offre de cinéma itinérant proposée par L'UDAAR 03 continue de se développer et vient d'être reconnue en obtenant le label « Art et Essai » avec la mention « Jeune Public », attribué par l'AFCAE (Association Française des Cinéma et d'Essai), avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Grâce au numérique, la programmation s'est élargie, passant de deux à quatre voire six films par mois. Chaque commune partenaire choisit les séances qu'elle souhaite proposer parmi une sélection établie par l'association.

Une attention particulière est apportée aux enfants avec des projections à chaque période de vacances scolaires, souvent accompagnées d'ateliers et d'animations adaptées. Des séances spéciales suivies de débats ou des formats originaux (ciné-rencontre, ciné patrimoine) viennent également enrichir l'offre.

Cette reconnaissance vient saluer l'engagement des bénévoles et des salariés de l'UDAAR 03, qui œuvrent à rendre la culture cinématographique accessible à tous.



La Marche de Louise

Organisée par l'Union des Commerçants et des Artisans de Montmarault (UCAM), la marche de Louise s'est déroulée le dimanche 26 avril dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Cet événement solidaire avait pour objectif de soutenir l'association « Les couleurs de Louise », qui accompagne un enfant en situation de handicap nécessitant des soins et des bilans médicaux.

Sous un ciel printanier, près de soixante marcheurs ont répondu présents : habitants, bénévoles et soutiens se sont mobilisés dans un bel esprit de partage, illustrant une nouvelle fois



la générosité et la solidarité qui caractérisent le territoire.

Grâce à cette mobilisation et aux dons recueillis, la somme de 483 euros a pu être reversée à l'association.

Vos contacts dans l'Allier

FICHE
ADMINISTRES

Avant de solliciter votre Mairie, vos élus
et afin d'être pris en charge rapidement

Toutes pannes de réseau téléphonique, internet, fibre ou mobile:

SE SIGNALER auprès de son opérateur !
(d'un mobile ou par un tiers)

Pour les abonnés Orange
3900 (pour les particuliers)
3901 (pour les professionnels)
du lundi au samedi, de 8h à 20h

Dégâts sur matériels d'Orange

poteaux tombés, cassés..., câbles détendus, plaques et armoires ouvertes, cassées...



Câble téléphonique coupé = appeler son opérateur

Pour les autres cas : créer sa signalisation en privilégiant un smartphone



Dommages Réseaux Orange

<https://dommages-reseaux.orange.fr/>

réalisation de travaux impactant le réseau Orange
(déplacer, créer raccorder, un équipement télécom (poteau, armoire, câble...))



Repères Travaux

<https://reperes-travaux.orange.fr/>

Éligibilité des réseaux à mon adresse

ARCEP: <https://www.arcep.fr/>

Éligibilité Fibre: <https://reseaux.orange.fr/les-cartes-de-couverture/carte-de-couverture-fibre>

Tous les réseaux (internet, mobile...) : <https://reseaux.orange.fr/>



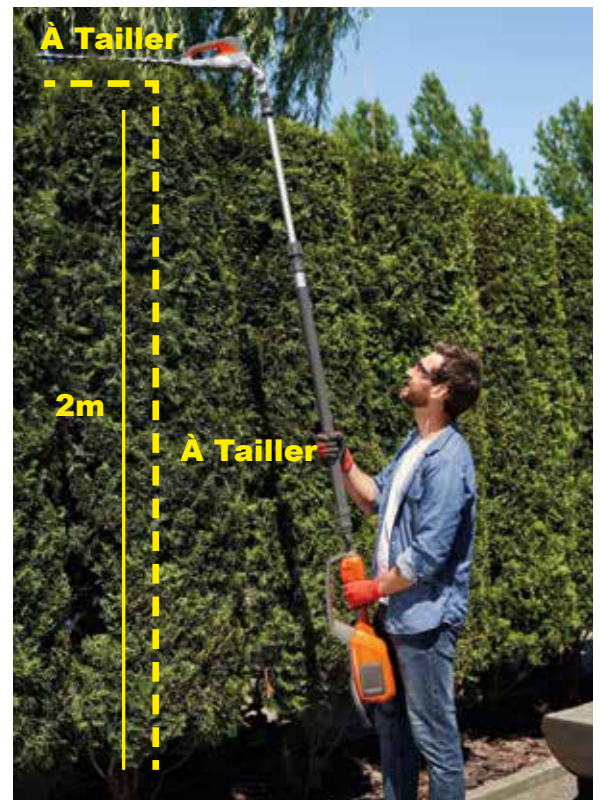
Règles d'élagage

Élagage et entretien des haies en bordure des voies publiques.

Merci de respecter cette règle pour le bien-être et la sécurité de tous !

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire). Il doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



Horaire de tonte des pelouses



Lundi, mardi, jeudi & vendredi

8h30-12h / 14h-19h30

Mercredi & samedi

9h-12h / 15h-19h

Dimanche et jours fériés

10h-12h

Pensez à vos voisins !



J'entretiens mon trottoir !

***Merci pour votre participation
à l'effort collectif et citoyen***

« Chaque habitant doit maintenir son trottoir,
son fossé et/ou caniveau en bon état de pro-
preté, sur toute la longueur de son habitation »
Règlement sanitaire départemental

- ✓ **Balayage**
- ✓ **Désherbage**
- ✓ **Démoussage**
- ✓ **Déneigement**



LES POUBELLES NE DOIVENT PAS RESTER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Votre bac d'ordures ménagères et votre bac ou sac jaune sont

- ☒ à sortir la veille de la collecte
- ☒ à rentrer au plus tard le soir de la collecte



**APPEL AU
CIVISME**





Cinq Points d'Apport Volontaire (PAV) destinés à recueillir vos biodéchets (déchets de préparation et de table) sont installés :

- PAV N°1 Rue de Courtais, à côté du point verre
- PAV N°2 Place Robert Ferrandon, rue du Commerce
- PAV N°3 Place du 8 mai 1945, à côté du point verre
- PAV N°4 Avenue du Colombier, au niveau du n°2 de l'avenue
- PAV N°5 Rue Maurice Robin, à côté du point verre

Il s'agit d'un **abri bac motorisé solaire** avec ouverture et fermeture automatique de la trappe. Il vous suffit de passer votre main sur le logo pour déclencher l'ouverture de la trappe. Après votre apport, elle se refermera seule lentement. **Merci de ne pas forcer le mécanisme.**



Ces biodéchets sont destinés à être compostés sur notre plateforme de compostage de Domérat, ainsi merci de respecter les consignes de tri strictes :

Pas de sacs, pas d'emballages ou d'autres déchets !





Calendrier des Manifestations

» Juillet

- 04 juillet**
Concours pétanque
« TEAM MAZELIER »
Stade Municipall - 14 heure
- 13 juillet**
Bal des Sapeurs-pompiers
Caserne
- 17 juillet - Don du sang - ECC**
- 31 juillet au 03 août**
Fête patronale
- 1^{er} juillet au 31 août**
Expo APM
Tous les samedis et dimanches
de 15 à 18 h - Maison des
Trois Roy - salle expo

» Août

- 31 juillet au 03 août**
Fête patronale
- 1^{er} août**
Concours de pétanque des
Sapeurs-Pompiers
Boulodrome
- 02 août**
Concours de pêche
Etang de Miquet de 8h à 10H30
- 17 août**
Don du sang
ECC
- 30 août**
Brocante

» Septembre

- 12 septembre**
Soirée découverte
Badminton
18h30 - Gymnase
- 12 septembre**
Challenge des anciens
carpes et friture
l'Etang de Miquet - réservé
aux sociétaires
- 26 septembre**
Collecte des déchets
Commission Jeunes
14h30 départ devant mairie

» Octobre

- 15 octobre**
Soirée lecture
Bibliothèque municipale - 19 h
- 15 octobre**
Don du sang
ECC

» Novembre

- 17 novembre**
Concours reproducteurs
bovins et ovins
Marché Couvert
- 19 novembre**
Concours boucherie
Bovins et ovins
Marché Couvert
- 21 novembre**
Tournoi badminton
en faveur du téléthon
18h30 - Gymnase
- 28 novembre**
Marché de Noël
Anim'Emeraude à l'EHPAD
toute la journée

» Décembre

- 4 décembre**
Soirée Téléthon
ECC
- 5 décembre**
marche en faveur
du téléthon
GDM
- 14 décembre**
Don du sang
ECC
- 20 décembre**
Concert Chorale
« Gospel au cœur »
Église Saint-Etienne - 15h

» Novembre

- 8 novembre**
Loto des pompiers
ECC
- 15 novembre**
Grand Chapitre de la
Confrérie du Pâté aux
Pommes de Terre
Bourbonnais
ECC



**Nos sapeurs-pompiers en
manœuvre pour la sécurité
de notre population**



**Nos associations sont actives
tout au long de l'année**



Corrida 2025



ASM Handball



Zumba party

**Merci à toutes
nos associations**